

DEUX STAGES

Du 12 au 18
avril 2026

(STAGE OUVERT À TOUS)

Les Mélèzes
407 Sur le plat 68370 Orbey

PRATIQUE DE L'ART DU TOUCHER
Thème : à définir.

Du 18 AU 24
OCTOBRE 2026

(STAGE OUVERT À TOUS)

Lieu à définir

PRATIQUE DE L'ART DU TOUCHER
Thème : à définir

UNE CERTIFICATION

Du 11 AU 14 JUILLET 2026

Lieu à définir

ASSOCIATION
ENTRELACS

2 bis rue Victor Hugo
91300 Massy

CONTACT

Jacques Rouff

Tél. : 06 27 91 69 50/ 05 55 25 46 26

Mail : entrelacs.pressel@gmail.com

L'ASSOCIATION ENTRELACS
S'EST DONNÉE POUR BUT :

La formation de toute personne intéressée
par l'art du toucher au travers du mouvement,
du rythme et de la forme, selon la méthode
de Simeon Pressel.

N° SIRET 452 046 162 000 31.

11 75 51279 75 Déclaration d'activité auprès des préfets d'Ile de France.

STAGES DE FORMATION À L'ART DU TOUCHER

SELON SIMEON PRESSEL



Entrelacs

DEUX STAGES

1/ DU 12 AU 18 AVRIL 2026

2/ DU 18 AU 24 OCTOBRE 2026

UNE CERTIFICATION

DU 11 AU 14 JUILLET 2026

Entrelacs,

Le mouvement crée la chaleur,
la chaleur crée la vie

STAGES DE FORMATION A L'ART DU TOUCHER

SELON SIMEON PRESSEL

L'art du toucher selon Simeon Pressel se fonde sur la vision de l'homme telle qu'on la découvre dans l'Anthroposophie, à savoir la tripartition humaine : corps, âme, esprit, dans un profond respect de l'être humain.

Cette technique, entièrement manuelle et non médicalisée, a été élaborée par le **Dr. Simeon PRESSEL** (1905-1980) qui l'a exercée pendant quarante années, avant de la transmettre. Il la définit comme un moyen de défaire et remettre en ordre «les noeuds du destin».

Les perturbations de la circulation des flux énergétiques vitaux s'inscrivent petit à petit dans la musculature y entraînant une perte de souplesse et d'élasticité pour aboutir à un état «sclérosé» qui, s'il n'est pas pris en charge, amènerait à un dysfonctionnement des organes et/ou à la maladie. Effectué régulièrement, ce «massage de bien-être» prévient la maladie et participe à une meilleure hygiène de vie.

L'art du toucher du Dr. Pressel peut revitaliser un muscle contracté, crispé, dur, qui a perdu sa souplesse et permettre que les flux énergétiques vitaux circulent à nouveau, ce qui, allié à une thérapie ou un soin médical adapté, peut améliorer durablement l'état de l'utilisateur.

Il est un moyen de s'ouvrir à nouveau à son corps, de le dynamiser, d'appeler l'être intérieur à assumer ce qu'il est, animé de son propre mouvement de vie et en accord avec le monde extérieur.

PRIX

Prise en charge individuelle : 650 €

*Pour les étudiants ou chômeurs,
possibilité d'arrangement.*

Arrhes : 300 €

Frais d'hébergement : 150 €

Frais de nourriture : 150 €

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Inscription en début d'année.
Pour toute nouvelle inscription contacter
Entrelacs

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir un entretien avec
un formateur.

Recevoir un massage complet
d'un praticien Pressel.

CONDITIONS DE CERTIFICATIONS

Participer à sept stages
de formation Pressel.

Donner à trois personnes dix
séances à chacune, en prenant note
des faits marquants en vue
de les partager lors du week-end
de certification.

Faire un écrit substantiel
sur un thème de son choix en lien avec
l'art du toucher selon Siméon Pressel.

En fin de formation, donner
une séance à un formateur.

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS

Par téléphone

Jacques Rouff

06 27 91 69 50/ 05 55 25 46 26

Par mail

Association entrelacs

entrelacs.pressel@gmail.com

Les journées commenceront à 8h30.
Pour une meilleure organisation,
nous souhaitons que les stagiaires soient
présents dès le dimanche soir, à partir
de 18h. Fin du stage le samedi à 15h00.

PRIÈRE D'APPORTER :

- ☐ 1 drap plat pour la pratique
- ☐ 1 brosse de soie
- ☐ 1 paire de chaussettes de laine épaisse
- ☐ 1 bouillotte
- ☐ 1 huile de massage
- ☐ 1 protection (grande chemise, blouse
ou tee-shirt large)
- ☐ 1 paire de chaussons
- ☐ 1 support pour prendre des notes

INSCRIPTION AUX STAGES PRESSEL

**JE M'INSCRIS AU(X) STAGE(S)
HEBDOMADAIRE(S) :**

- ☐ **En Avril** ouvert à tous
- ☐ **En Octobre** ouvert à tous

VERSEMENT DES ARRHES

Une somme de 300€ d'arrhes sera versée en début d'année pour chacun des stages et sera encaissée à réception. En cas de difficulté, veuillez consulter les responsables pour échelonner les paiements.

Il est précisé que ces arrhes ne seront pas remboursées ou reportées pour un prochain stage sauf cas de désistement pour motif impératif et/ou exceptionnel.

- ☐ Je souhaite être hébergé(e) en Avril
- ☐ Je souhaite être hébergé(e) en Octobre

ADHÉSION À L'ASSOCIATION ENTRELACS

(obligatoire sur l'avis de l'assemblée générale)

JE VERSE MA COTISATION DE 25€ POUR L'ANNÉE 2026.

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Tél _____ Portable _____

E-mail _____

Fait à _____ Le _____

Métier _____

Date de naissance _____

Signature _____

